


|  |   |                     |
|--|---|---------------------|
|  | <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS<br/>DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b> | <i>Délibération</i> |
|  | <b>Séance publique du 5 juillet 2024</b>  | <b>N° 2024-383</b>  |

Convocation du 28 juin 2024

Aujourd'hui vendredi 5 juillet 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Pascale PAVONE, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**


M. Dominique ALCALA à M. Patrick BOBET  
Mme Stephanie ANFRAY à Mme Amandine BETES  
M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA  
M. Christian BAGATE à Mme Daphné GAUSSENS  
Mme Christine BONNEFOY à M. Jean-Marie TROUCHE  
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Christophe DUPRAT  
M. Nordine GUENDEZ à Mme Josiane ZAMBON  
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Delphine JAMET à M. Jean-Baptiste THONY  
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM  
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Eve DEMANGE  
M. Thierry MILLET à Mme Zeineb LOUNICI  
M. Fabrice MORETTI à Mme Béatrice SABOURET  
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH  
M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT  
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPARD  
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE  
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à M. Serge TOURNERIE

**EXCUSE(S) :**

Madame Anne FAHMY, Madame Fabienne HELBIG, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Fabien ROBERT.

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

|   |                                  |                            |
|---|----------------------------------|----------------------------|
|  <b>BORDEAUX<br/>MÉTROPOLE</b> | <b>Conseil du 5 juillet 2024</b> | <b><i>Délibération</i></b> |
|   | Direction de la Nature           | <b><i>N° 2024-383</i></b>  |

---

**EYSINES - Parc des Jalles - Acquisition foncière des terrains des jardins familiaux -  
Contrat de co-développement 2024-2027 - Convention - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Jérôme PEScina présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**Présentation du projet**

La commune d'Eysines a acquis la parcelle AB15 sise chemin du Moulin de Plassan et comportant :

- Un hangar agricole loué à un maraicher d'Eysines,
- Une douzaine de terrains loués à des particuliers comme jardins potagers,
- 45 terrains loués à l'association des jardins familiaux d'Eysines qui y accueille une trentaine d'adhérents.

Les jardins familiaux ont été créés en 1983.

Aujourd'hui, la commune se porte acquéreur de cette parcelle pour y maintenir les jardins familiaux en mettant l'accent sur le « jardin au naturel », y valoriser le compostage, la récupération et les économies d'eau, les démarches « zéro déchet », la lutte contre le moustique tigre... Il est également prévu d'y organiser des ateliers pédagogiques à destination des enfants ou des ateliers jardins pour le grand public.

Cette parcelle se trouve dans le périmètre de l'Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain Parc des Jalles et dans le Périmètre de protection et de valorisation des espaces naturels et agricoles périurbains des Jalles. De ce fait, il est important pour Bordeaux Métropole de soutenir financièrement cette acquisition foncière qui permettra de sécuriser à long terme la destination d'intérêt collectif de ce foncier, dans une vocation de valorisation de l'activité maraichère locale et d'accès partagé à l'activité de jardinage et de production légumière.

**Budget prévisionnel**

Au titre de la fiche action n°C060685 du contrat de codéveloppement 2024-2027, intitulée « Parc naturel et agricole métropolitain Parc des Jalles – Opération d'aménagement d'intérêt métropolitain », la ville d'Eysines sollicite l'attribution d'une subvention de Bordeaux Métropole de 28 306 €, soit 50 % du budget prévisionnel de cette opération estimée à 56 612 €.

Le tableau ci-après précise les dépenses et les recettes correspondantes :

| <b>BUDGET Prévisionnel 2024 (€ H.T.)</b> |                |                       |                |              |
|--|----------------|-----------------------|----------------|--------------|
| <b>DÉPENSES</b>                          | <b>Montant</b> | <b>RECETTES</b>       | <b>Montant</b> | <b>%</b>     |
| Acquisitions foncières                   | 56 612         | Bordeaux Métropole    | 28 306         | 50 %         |
|  |                | Commune d'Eysines     | 28 306         | 50 %         |
| <b>Total Dépenses</b>                    | <b>56 612</b>  | <b>Total recettes</b> | <b>56 612</b>  | <b>100 %</b> |

Cette demande de subvention respecte les modalités d'éligibilité aux aides métropolitaines définies par le Règlement général d'intervention pour la réalisation d'intervention pour la réalisation des projets Nature, Agriculture et Alimentation de Bordeaux Métropole. Cette subvention ne pourra pas être réévaluée à la hausse. Au contraire, si le montant du budget définitif s'avérait inférieur au budget prévisionnel, la subvention serait réduite au prorata des dépenses effectivement réalisées.

Les conditions de versement de cette subvention sont fixées dans la convention ci-annexée.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5217-10-3 relatif aux modalités d'octroi des subventions,

**VU** la délibération métropolitaine relative à la présentation des contrats de co-développement de 6ème génération 2024-2027, en date du 1er décembre 2023,

**VU** la délibération métropolitaine relative au règlement général d'intervention pour la réalisation des projets Nature, Agriculture et Alimentation, en date du 12 avril 2024,

**VU** la délibération n°8 du conseil municipal de la commune d'Eysines en date du 13 février 2024,

**VU** le dossier de demande d'aides présentés par la commune d'Eysines en date du 8 mars 2024,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** l'intérêt pour Bordeaux Métropole de participer à la protection et à la valorisation du patrimoine naturel, agricole et paysager de ce site inclus dans l'Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain Parc des Jalles,

**CONSIDERANT**, que cette action est inscrite au contrat de co-développement 2024-2027 de la commune de Eysines sous la fiche action n° C060685,

## DECIDE

**Article 1** : d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 28 306 € en faveur de la commune de Eysines.

**Article 2** : d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

**Article 3** : d'autoriser Madame la Présidente à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Article 4** : d'imputer la dépense correspondante au budget principal de l'exercice 2024 en section investissement au chapitre 204, article 2324, fonction 76.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 5 juillet 2024

|   |   |
|---|---|
| <b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b><br><b>9 JUILLET 2024</b> | Pour expédition conforme,<br>par délégation,<br>le Conseiller délégué,<br><br>Monsieur Jérôme PEScina |
| <b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b><br><b>9 JUILLET 2024</b> |   |